



PROJET ARDOC

1

PRESENTATION DU PROJET

2

L'OFFRE AUX PROFESSIONNELS DE SANTE

3

MODE OPERATOIRE

1

PRESENTATION DU PROJET

L'ARDOC

➤ DEFINITION :

- Association régionale pour le déploiement des outils communicants.
- Association Professionnelle à but non lucratif mise en place à l'initiative de l'URML Ile de France et des Syndicats de Biologistes.

➤ OBJET :

- Promotion et valorisation des outils d'information entre professionnels de santé,
- Concertation avec les partenaires publics et privés en vue du financement de cet objectif.

➤ PLUS D'INFORMATION ?

- www.ardoc.fr

OBJECTIF

- **OBJECTIF DU PROJET** : Constituer un groupe de professionnels pouvant échanger des données médicales utiles à la prise en charge du patient (CR actes hospitaliers, d'examens de biologie, de radiologie) de manière sécurisée.
- **POURQUOI ?**
 - Simplifier le suivi du patient,
 - Limiter la gestion administrative des courriers papiers,
 - Se mettre en conformité avec le Décret du 15 mai 2007,
 - Faciliter les échanges ville/établissements,
 - Faciliter le travail coopératif en réseau,
 - Préparer la généralisation des dossiers professionnels de santé informatisés et du DMP.

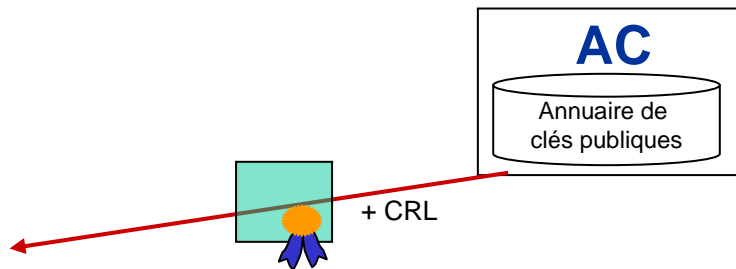
MESSAGERIE SECURISE

➤ QUE FAIT UN OUTIL DE SECURISATION DE MESSAGERIE ?

- assure la sécurisation au moyen des certificats CPS.
- N'intervient pas dans la gestion des contacts du logiciel de messagerie,
- La carte CPS permet de s'authentifier pour activer la clé de confidentialité afin de déchiffrer les messages.

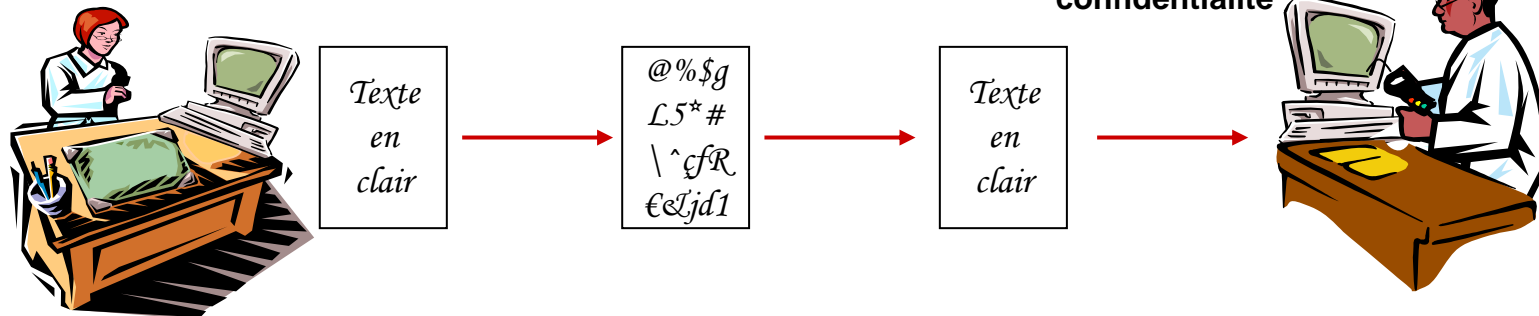
Les outils de messagerie sécurisé (OSM / CPS)

❑ Exemple : Schéma de chiffrement de messages entre deux personnes:



1) L'expéditeur chiffre son message en utilisant la clé publique (certificat valide non révoqué) du destinataire et envoie le message chiffré à celui-ci

2) Le destinataire déchiffre le message grâce à sa clé privée de confidentialité qu'il est seul à détenir ; il est sûr de sa confidentialité



2

L'OFFRE AUX PROFESSIONNELLS DE SANTE

PROPOSITION

➤ **ARDOC PROPOSE :**

- **Présentation des logiciels de messagerie sécurisée,**
- **Installation du logiciel par une équipe spécialisée au cabinet,**
- **Hot line professionnelle,**
- **Formation,**
- **Indemnisation pour le temps passé (150 €),**
- **Formation secondaire indemnisée.**

CONTRE PARTIE

- **ARDOC DEMANDE L'ENGAGEMENT DU PROFESSIONNEL A PARTICIPER :**
 - A l'évaluation (1 questionnaire en fin de période, 2 envois de mail test),
 - A la formation.

3

MODE OPERATOIRE

MODE OPERATOIRE

- **QUESTIONNAIRE D'INCLUSION A REMPLIR PAR LE PROFESSIONNEL**

- **A RECEPTION ARDOC PREND CONTACT POUR :**
 - **Valider information technique,**
 - **Adresser dossier d'information,**
 - **Prendre RDV pour installation/formation.**